COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
072-247200686-20261005-D_05_10_2026_20-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2026
Publication : 09/10/2026

Délibération n°05-10-2026-020
7.10 Divers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du Lundi 5 octobre 2026

Date de convocation	29 septembre 2026
Date d'affichage	29 septembre 2026

Membres en exercice	55
Membres présents	40
Votants	45 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le 5 octobre à 18h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Boëssé le Sec, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 40 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, M. Mathieu BONNET-MADIN, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Bruno CEPRÉ, Mme Dominique COMBE, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, Mme Sophie DOLLON, M. Jean DUMUR, M. Olivier DURAND, Mme Patricia ÉDET, Mme Amandine FOURNIER, Mme Odile GESLIN, M. Alexis GITS, M. Thierry GUÉRIN, Mme Sylvie LEMOINE, Mme Caroline LERAT, M. Nicolas MARHADOUR, Mme Myriam MORAND, M. Christophe MOTRON, M. Jannick NIEL, , M. Éric PAPILLON, Mme Émilie PAPIN, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, Mme Christelle POURCEAU, M. Frédéric POURRIOT, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Marie-Claude ROUILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT, M. Guy WERMEISTER.

Etaient représentés : 0.

Pouvoirs : 5 – M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Frédéric POURRIOT, M. Joël CIRON ayant donné pouvoir à M. Arnault de CALONNE, M. Dominique MORANCÉ ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Willy PAUVERT ayant donné pouvoir à M. Didier TORCHÉ, Mme Céline PELLETIER ayant donné pouvoir à Mme Sophie DOLLON.

Etaient excusés : 10 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Luc BERNARD, Mme Danièle CHARTRAIN, Mme Angélique GOURAUD, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Michaël LEBLANC, M. Roland MARCOTTE, M. Michel ODEAU, Mme Émilie PEROUX, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN.

Secrétaire de séance : Mme Patricia ÉDET.

Ref. 201503 Berger-Levrault (1012)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

BUDGET : ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Le Conseil de communauté,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 appliquée depuis le 1er janvier 2023,
Vu la délibération n° 27-03-2023-001 du 27 mars 2023,
Vu le projet de règlement budgétaire et financier joint en annexe,
Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances et comptes publics,

Considérant qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient d'adopter un règlement budgétaire et financier pour la nouvelle mandature.

Après en avoir délibéré,

ADOPTE le règlement budgétaire et financier annexé à la présente délibération.

DIT que ce règlement s'applique à compter de son adoption.

AUTORISE le Président ou son représentant à assurer son exécution.

Adopté à l'unanimité	
Voix pour :	45
Voix contre :	0
Abstention :	0

Fait et délibéré en séance publique
Le 5 octobre 2026

Pour extrait conforme
Le 6 octobre 2026

Le Secrétaire de séance

Mme Patricia ÉDET

Le Président

M. Didier REVEAU